

PROMULGATION

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- N° 1165-2020 Règlement autorisant des travaux de mise à niveau d'équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux, de connaissance des infrastructures TECQ 2020 et un emprunt de 2 400 000 \$ (16 mars 2020)
- N° 1175-2020 Règlement modifiant le Règlement 52-2002 sur le stationnement afin de restreindre les heures de stationnement sur la rue des Braves et la rue de Varennes-sur-mer (6 juillet 2020)

Le règlement 1165-2020 a été approuvé par la MRC de Rimouski-Neigette le 8 avril 2020 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 2 juillet 2020.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT

La greffière
Monique Sénéchal